

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

Date : 22/10/2024

Référence : Travaux de construction du nouveau siège du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) à Nouakchott

AOI No : **01/PAOI/TEMEYOUZ/2024**

1. Le ministère de la santé a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement ("AFD") pour financer le coût des travaux de mise aux normes du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction d'un nouveau siège du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) à Nouakchott.
2. Le ministère de la santé sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de construction du nouveau siège du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) ("**les Travaux**").
3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations ou examiner le Document d'Appel d'Offres auprès du **Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS), IlotD, Lot2, niveau R+1-Tevragh Zeina-Nouakchott-Mauritanie ; Email : contact.pass@uc-pass.org; Tel : 46 00 88 49/46 56 17 47**
4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français et en version numérique en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus.
5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.
6. Les offres doivent être rédigées en français et soumises, sous enveloppe scellée et remises en main propre par le participant en personne ou par un agent directement dans les locaux du **Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS) ,IlotD,Lot2,niveau R+1-Tevragh Zeina- , Nouakchott-Mauritanie au plus tard le 23/12/2024 à 12h :00 GMT** contre remise d'un accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi. Elles peuvent aussi être remises par service de messagerie, auxquels cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt font foi.
7. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de **1 500 000 MRU** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à la salle de réunion **du Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS), IlotD, Lot2, niveau RDC-Tevragh Zeina-Nouakchott-Mauritanie ;**
9. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - **Eligibilité au financement de l'AFD :**
 - Les Soumissionnaires ne doivent pas être en situation de conflit d'intérêt. Sont considérés comme pouvant avoir un tel conflit avec l'un ou plusieurs intervenants au processus d'Appel d'Offres les Soumissionnaires dans les situations suivantes :
 - Les Soumissionnaires placés sous le contrôle de la même entreprise ; ou

-
- Les Soumissionnaires qui reçoivent directement ou indirectement des subventions l'un de l'autre ; ou
 - Les Soumissionnaires qui ont le même représentant légal dans le cadre du présent Appel d'Offres ; ou
 - Les Soumissionnaires qui entretiennent entre eux directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, des contacts leur permettant d'avoir accès aux informations contenues dans leurs Offres ou de les influencer ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage au sujet de cet Appel d'Offres ; ou
 - Les Soumissionnaires qui participent à plusieurs Offres dans le cadre du présent Appel d'Offres. La participation d'un Soumissionnaire à plusieurs Offres provoquera la disqualification de toutes les Offres auxquelles il aura participé ; toutefois, une entreprise peut figurer en tant que sous-traitant dans plusieurs Offres ; ou
 - Les Soumissionnaires qui ont fourni, ou dont une des firmes auxquels ils sont affiliés a fourni, des services de conseil pour la préparation des spécifications, plans, calculs et autres documents pour les travaux qui font l'objet du présent Appel d'Offres ; ou
 - Les Soumissionnaires qui ont eux-mêmes été recrutés, ou doivent l'être (ou dont une des firmes auxquels ils sont affiliés a été recrutée, ou doit l'être) par le Maître d'Ouvrage, pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché ; ou
 - Les Soumissionnaires qui entretiennent une étroite relation d'affaires ou de famille avec un membre du personnel du Maître d'Ouvrage (ou du personnel de l'entité d'exécution du Projet ou d'un bénéficiaire d'une partie des fonds) : (i) qui intervient directement ou indirectement dans la préparation des Documents d'Appel d'Offres ou des Spécifications du Marché, et/ou dans le processus d'évaluation des Offres ; ou (ii) qui pourrait intervenir dans l'exécution ou la supervision de ce même Marché, sauf si le conflit qui découle de cette relation a été réglé d'une manière satisfaisante pour l'AFD pendant le processus de sélection et l'exécution du Marché.
- Le Soumissionnaire ne doit pas être en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cession d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - Le Soumissionnaire ne doit pas avoir fait l'objet :
 - D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée en Mauritanie, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché,
 - D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes de la Mauritanie, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché,
 - D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD,
 - Le Soumissionnaire ne doit pas figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales,
 - Le Soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr>.

➤ **Antécédents de défaut d'exécution de marché :**

- Le Soumissionnaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une résiliation de marché prononcée à ses torts exclusifs au cours des 5 (cinq) dernières années,
- Le Soumissionnaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d'une Déclaration de Garantie de Soumission,
- L'ensemble des litiges en instance du Soumissionnaire ne doit pas représenter au total plus de cent pour cent (100 %) du montant total de ses fonds propres,

➤ **Situation et Performance Financières**

- Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose ou a accès à des avoirs liquides, des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. (autres que l'avance de démarrage éventuelle), à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de Vingt Millions Ouguiyas (20 000 000 MRU) et nets de ses autres engagements,
- le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés ;
- le Soumissionnaire doit avoir une situation financière solide. On entend par situation financière solide, une situation qui respecte au moins deux (02) des quatre (04) critères suivants :
 - Excédent brut d'exploitation (EBE) ou EBITDA moyen sur les trois (3) derniers exercices > 0 ;
 - Fonds propres sur les trois (3) derniers exercices > 0 ;
 - Ratio de liquidité moyen sur les trois (3) derniers exercices > 1 ((Actifs circulants) / (Passifs circulants) > 1) ;
 - Ratio d'endettement moyen sur les trois (3) derniers exercices < 6 ((Dettes financières totales) / (EBE) (ou EBITDA) < 6).
- le Soumissionnaire doit avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins de Cent Cinquante Millions Ouguiyas (150 000 000 MRU) au cours des 05 dernières années,

➤ **Expérience**

- le Soumissionnaire doit avoir une expérience générale en construction de bâtiments à titre d'Entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des dix (10) dernières années à partir du 1^{er} janvier de l'année 2014,
- le Soumissionnaire doit avoir participé à titre d'Entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans deux (02) marchés, d'un montant minimum de Cinquante Millions Ouguiyas (50 000 000 MRU) chacun. Les marchés présentés doivent être similaires (construction des grands bâtiments à usage sanitaire) et exécutés à compter du 1^{er} janvier **01 janvier 2019** jusqu'à la date limite de remise des Offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel.

➤ **Qualification Environnementale, Sociale, Santé et Sécurité (ESSS)**

- Le Soumissionnaire doit posséder une certification ISO ou norme internationale équivalente (l'équivalence est à démontrer par le Soumissionnaire), en cours de validité applicable au Chantier :
 - certification de gestion de la qualité ISO 9001,
 - certification de gestion environnementale ISO 14001.
- Le Soumissionnaire doit posséder des documents de stratégie et procédures internes de gestion ESSS des chantiers, acceptables pour le Maître d'Ouvrage :

- Existence d'une Charte éthique,
- Existence d'un dispositif de contrôle du respect des engagements ESSS par les sous-traitants et tous les partenaires du Soumissionnaire,
- Existence de procédures officielles de l'entreprise pour la gestion des points sensibles suivants :
 - Santé & Sécurité sur les chantiers,
 - Recrutement local et formations ESSS de la main d'œuvre locale (renforcement des capacités), des sous-traitants et partenaires locaux (transfert de compétence),
 - Emissions dans l'air, bruit et vibrations,
 - Gestion des déchets,
 - Remise en état et végétalisation des sites,
 - Lutte contre les maladies transmissibles (HIV/SIDA, paludisme, etc.).
- Le Soumissionnaire doit avoir une expérience de deux (02) marchés de construction à fort enjeu ESSS et réalisés dans les dix (10) dernières années pour lesquels les mesures ESSS ont été mises en œuvre de manière satisfaisante en conformité avec des standards internationaux,
- Le Soumissionnaire doit disposer de personnel au sein de son équipe dédié aux sujets ESSS : Responsable Environnemental et Social et/ou Responsable Santé et Sécurité.

➤ **Moyens humains et matériels**

- **Personnel :**

Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'un personnel répondant aux critères ci-après pour les postes clés suivants :

No.	Poste	Nombre d'années d'expérience générale	Nombre d'années d'expérience comparable
1	Un (01) Directeur des travaux : Architecte ou Ingénieur Civil de formation Bac + 5 au minimum	15	10
2	Un (01) Conducteur des travaux : Diplôme T S Génie Civil ou TP ou équivalent de formation Bac + 3 au minimum	12	10
3	Un (01) Responsable Qualité : de formation Bac + 4 au minimum en qualité	12	10
4	Un (01) Topographe	10	8
5	Trois (03) Chefs de chantier (BAC+2) au minimum en GC ou TP	18	15
6	Ingénieur électricien (BAC+5) au minimum	12	10
7	Technicien en fluide (BAC+3) au minimum	12	10
8	Expert Environnemental et Social de formation BAC+5 au minimum	15	10

--	--	--	--

Le Soumissionnaire fournira des détails sur le personnel proposé et leur expérience.

- **Matériel :**

Le Soumissionnaire démontrera qu'il peut se procurer (achat, location-vente, location) le matériel clé suivant pour les travaux.

No.	Type de matériel et caractéristiques	Nombre minimal requis
1	Camion Porte –char	01
2	Bulls de puissance d'au moins 200 CV	01
3	Chargeurs de puissance d'au moins 200 CV	02
4	Niveleuses d'au moins 140 Cv	01
5	Compacteur à pneus d'au moins 20 tonnes,	01
6	Compacteur vibrant V3 ou supérieur	01
7	Compacteurs à main	03
8	Camions semi-remorque 16 m3	04
9	Citernes Eau d'au moins 15 m3	03
10	Camion de servitude	03
11	Camion plateau-grues	02
12	Pelle hydraulique d'au moins 200 CV équipée de BRH	01
13	Véhicules de liaison (4x4) tout terrain	02
14	Bétonnières de 800 litres minimum	04
15	Groupes électrogènes d'au moins 60 KVA	01
16	Auto gestionnaires 4 m3	02
17	Vibreurs béton.	05
18	Lots de matériel de coffrage	03
19	Lots de matériel d'échafaudage	03
20	Lots de matériel de ferrailage	03
21	Poste de soudure	02

Le Soumissionnaire fournira davantage de détails au sujet du matériel proposé.